



Fiche n°L2-M-01

Priorité : Lot 2

Projet matériel

CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ AVEC KIOSQUE À WISEMBACH

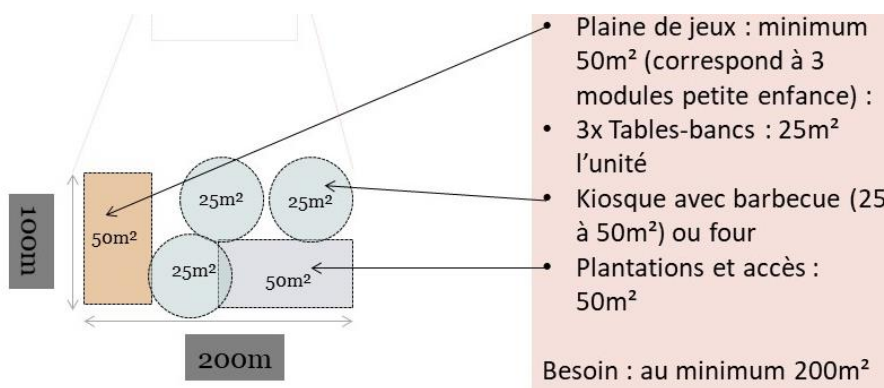
1. Description succincte du projet

Le projet vise à aménager un espace de convivialité dans le village de Wisembach, sur un terrain à acquérir.

Les besoins identifiés sont :

- l'espace de convivialité (bancs, tables, plantations...),
- le kiosque (du type de celui de Bodange) avec barbecue,
- une plaine de jeux.

Ces besoins sont synthétisés ci-dessous en termes de superficies minimales.



Une attention particulière sera portée à l'intégration de l'infrastructure dans l'environnement naturel ; les aménagements « biodiversité » seront adaptés au site.

Le village est situé en fond de vallée de la Sûre, sur le versant nord et le long de la N848. Il n'existe actuellement pas d'espace public aménagé, mais il faut noter la présence d'un camping, ainsi que la traversée du village par le RAVeL.

2. Justification du projet

Le manque d'espaces extérieurs de rencontre a été clairement identifié dans le diagnostic partagé tant en termes de cadre de vie ou d'aménagement du territoire.

Un tel lieu de rassemblement adapté permettrait d'encourager les nouvelles dynamiques dans le village qui ne dispose actuellement pas de salle de village ni d'école ni de commerce pour se rencontrer.

Le village de Wisembach pourrait également profiter de sa liaison directe avec le RAVeL.

Effets directs et multiplicateurs

- Renforcement des contacts entre villageois
- Amélioration de l'offre touristique liée au RAVeL
- Développement de la mobilité douce
- Renforcement du maillage écologique le cas échéant

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale

En conclusion, le projet se justifie particulièrement par les manquements identifiés dans le village de Wisembach et la synthèse de la programmation qui répond à différents besoins identifiés.

Le caractère rural du projet est pleinement intégré puisque le projet s'inscrit à proximité d'une infrastructure existante dans le village (le RAVeL).

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
	2.2. En créant des coopérations au sein du milieu associatif
	2.3. En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication
Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.1 En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris des citoyens les plus défavorisés ; être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : rompre l'isolement

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+++			Le projet a un impact positif sur la cohésion sociale grâce à l'espace de rencontre et de convivialité qu'il propose.
	++		Il a un impact positif sur le pilier environnemental, par l'intégration d'un équipement public dans le cadre villageois et le renforcement, le cas échéant, du maillage vert que proposent les plantations.
		+	Il a un impact positif indirect sur le développement économique local, en proposant une infrastructure supplémentaire améliorant l'offre touristique.

5. Localisation et statut

Localisation au sein de la commune

La Commune ne dispose d'aucun terrain communal à mettre à disposition. Différentes localisations ont donc été envisagées dans le village :

- en face du camping,
- en bordure du camping,
- près de l'église,
- sur le dessus du village.

D'autres localisations potentielles sont :

- la parcelle 644^E : 19m de façade, 3,5 ares,
- la parcelle 378^E,
- avant l'ancienne école, les excédents appartenant à la Fabrique d'église (échange de parcelles, bail emphytéotique),
- près de l'église, une grosse bâtisse est à vendre, ainsi que les terrains près de la rivière.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : DR, Espaces verts
- Partenaires associés : CLDR, les villageois, le camping

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Le projet a été évoqué dès les informations/consultations de la population et sur la plateforme de consultation numérique. Lors de la rencontre du 3 mars 2020, la CLDR a confirmé l'importance de ce projet et a tout d'abord décidé de l'inscrire au lot 1 pour répondre rapidement aux besoins du village ; cependant, vu qu'aucune localisation immédiate ne s'est dégagée, il a été décidé de le repousser à la programmation de 4 à 6 ans.

État du dossier/ Etat actuel

Des premiers contacts ont été pris avec la Fabrique d'église, des propriétaires privés et le camping.

Programme des travaux

Localisation du projet et acquisition éventuelle

Aménagement

- Plaine de jeux : minimum 50m² (correspond à 3 modules petite enfance)
 - Choix du revêtement
 - Définition des modules de jeux
 - Séparation physique à l'aide de haies taillées d'essences indigènes
- Kiosque avec barbecue (25 à 50m²)
 - Aménagement d'une dalle
 - Installation du kiosque et du barbecue
 - Raccordement électrique et eau
- Ajout de 3 tables- bancs pour pique-nique : 3 * 25m²
- Plantations et accès : 50m²

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?

OUI

NON

Démarches administratives à réaliser

- Estimation du Comité d'acquisition préalable en cas d'acquisition
- Obtention d'une convention faisabilité
- Désignation d'un auteur de projet
- Acquisition de la parcelle
- Consultation des habitants et des associations pour préciser l'avant-projet

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- L'ensemble de la conception et des travaux d'aménagement y compris le choix des matériaux, seront développés dans un objectif de durabilité et également de polyvalence (adaptabilité des zones/surfaces dans le temps).
- Gestion communale de l'espace.
- Entretien régulier par la Commune et les utilisateurs.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation des travaux	Les travaux ont été réalisés	PV de réception des travaux, inauguration, communication

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Enquête de satisfaction dans le village	Au moins 50 % des personnes interrogées satisfaites des aménagements	Enquête réalisée par l'administration communale
Dynamique locale engendrée	Au moins deux événements villageois organisés sur le site chaque année	

9. Annexe :

- Carte du village avec les localisations envisagées



Propriétaire non intéressé

Pas de solution avec le Camping

Abords de l'église
Pas de superficies suffisantes

Le long de la Sûre

<p>PCDR de Fauvillers</p>	<p>Situation existante Orthophotoplan</p>	<p>L2-M-01 : Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach</p>	<p>Juin 2021</p>	<p>JML LACASSE-MONFORT sprl Bureau d'études</p>
----------------------------------	---	--	------------------	--